

APPEL À PROJETS

PROJETS AVENIR FILIÈRE

France 2030 régionalisé



L'objectif de ce dispositif est de soutenir la structuration des filières et le développement de leurs axes en faveur du développement régional. Il s'adresse aux projets de développement industriel et de transformation portés par des PME qui bénéficient aux secteurs clés de la région, tels que l'agroalimentaire, la transition énergétique, l'aéronautique, la santé, et la mer.

- ✓ Pour être éligibles, les projets devront répondre aux enjeux importants d'industrialisation et de transition énergétique et écologique de la région.
- ✗ Les projets ne démontrant pas de développement industriel et commercial ne seront pas éligibles. Il est attendu que les projets démontrent une réelle prise en compte de la transition énergétique et du développement durable, tous les projets dont les effets ne pourront être validés et valorisés seront inéligibles.



OPÉRATEUR



bpifrance

RÉGION
NORMANDIE

FORME

Mix Subvention et
Avance remboursable

INTENSITÉ

De 250K€ à 2M€



DATE LIMITE

Jusqu'à épuisement
des fonds

CONTACT

Corinne MOULIN
Chargée d'Affaires

07.72.15.35.90
cmoulin@abfdecisions.fr